



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

ORDRE DU JOUR

[Vérification des pouvoirs de 18h00 à 18h50]

[Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h]

- Ouverture de l'AG par le Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- Allocution de la Présidente
- Validation des résultats des consultations organisées à distance (prorogation des mandats des délégués FFBB pour l'AG FFBB du Touquet + prorogation des mandats des instances dirigeantes + tenue de l'Assemblée Générale au-delà du 15 juillet)
- Vote : autorisation de transfert du Siège Social
- Rapport moral de la Secrétaire Générale pour approbation
- Rapport financier et des comptes de l'exercice clos du Trésorier Général pour approbation
- Rapport du Commissaire aux comptes, pour approbation des comptes de l'exercice
- Présentation, pour approbation, du budget prévisionnel 2020-2021
- Election des délégués pour l'AG électorale FFBB 2020 – 1^{er} tour
- Election des membres au Comité Directeur – 1^{er} tour
- Allocution du représentant de la FFBB
- Proclamation des résultats du premier tour des élections
- Election des délégués pour l'AG électorale FFBB 2020 – 2^{ème} tour éventuel
- Election des membres au Comité Directeur – 2^{ème} tour éventuel
- Présentation de la réforme de la formation initiale des techniciens
- Proclamation des résultats du second tour des élections
- Election du - de la - Président-e du nouveau Comité Directeur
- Allocution du - de la - Président-e
- Questions diverses



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

L'assemblée Générale du Comité de la Loire de Basket Ball s'est donc tenue en date du 04 septembre 2020 à la salle de l'Embarcadère à Saint Just Saint Rambert.

En cette période bien particulière, tout avait été mis en place afin d'assurer le bon déroulement de cette assemblée.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Dylan SAVOI, président de la CSOE, indique que le quorum est atteint et donc que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer et les votes prévus avoir lieu.

Nombre de voix théoriques : 13 684

Quorum : 6843

Nombre de voix présentes : 12731

Il a été constitué un bureau de vote dont le président et les membres sont désignés par l'Assemblée Générale, composé de personnes ne possédant pas le droit de vote. Tous sont licenciés à la FFBB.

Président : Dylan SAVOI, licencié aux ENFANTS DU FOREZ DE FEURS

Membres :

- CARROT Dominique, licenciée HORS ASSOCIATION
- GEYSSANT Mathilde, licenciée à DESIDERIEN SEAUVOIS
- LIOTIN Guy, licencié à ANDREZIEUX-BOUTHEON ALS
- LIOTIN Marcelle, licenciée à ANDREZIEUX-BOUTHEON ALS
- URBANIAK Nathalie, licenciée à SAINT-JEAN-BONNEFONDS AGB
- VERRIERE Nathalie, licenciée au COTEAU PLAINES

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité la composition du bureau de vote.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE – CLAUDINE ZENTAR

« Mesdames, messieurs, bonjour

En préambule de cette Assemblée Générale je tenais à vous dire l'immense plaisir et le soulagement que je ressens à vous retrouver après ces 6 mois sans nous croiser sur les terrains de basket.

Merci à tous,



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

Merci Monsieur le maire de St Just St Rambert Monsieur pour avoir tout mis en œuvre pour que nous puissions organiser notre Assemblée Générale dans votre commune (remise du livre du CD42)

Merci au président du club ULR Pontoise M Pascal PERBET qui a intercédé en notre faveur auprès de la mairie.

Merci de votre présence

Mr Jean-Yves BONNEFOY conseiller départemental, et M ZIEGLER président du Conseil Départemental excusé ce soir

Mr Jean-Pierre HUNCKLER vice-président de la FFBB, bienvenue dans ton Comité d'origine Jean-Pierre

Merci à

Mr Olivier Blatrie président de la Ligue, et Mr Joël SCOMPARIN vice-président de la Ligue

Mr Jacques Pontille président d'honneur du CD 42

Et enfin permettez-moi de saluer la présence du tout nouveau président du CD43, Richard DANTONY. Félicitations Richard et bienvenue à toi et aux élus du CD43 présents ce soir.

Je vous remercie de bien vouloir observer une minute de silence pour tous ceux qui nous ont quittés cette année, et pour tous ceux qui luttent en ce moment même contre la maladie. J'ajouterai une pensée particulière pour tous ceux qui ont perdu un proche pendant le confinement et qui n'ont pu accompagner leur proche dans des circonstances dignes et supportables.

Cette Assemblée Générale clôture une mandature qui a vu la disparition d'un président, Noël Grange, apprécié et unanimement regretté.

Elle clôture une saison qui a été unique en son genre et je ne peux ce jour féliciter aucun Champion !

En fait le seul événement sportif marquant restera la victoire de notre sélection masculine U13 au Tournoi des Etoiles, face à la sélection de Haute-Savoie, et le très bon parcours de la sélection féminine qui a échoué en finale face au Rhône !

La fin d'une mandature c'est l'occasion de saluer des élus qui ne se représentent pas. Pour la 1ère fois ces remerciements seront très brefs puisque nous n'avons pas beaucoup de temps (2h pour une AG électorale, il ne faut pas traîner...). Mais optimiste de nature, j'espère bien que nous trouverons l'occasion de marquer cette fin de mandat plus tard dans la saison, et retracer le parcours de serviteurs du basket ligérien, et pour certains sur plusieurs décennies.

Alors simplement merci aujourd'hui à : Jean-Marc BOIBIEUX, Jean-Yves BUCHET, Philippe CLERJON, Jo GARCIA, Alain MADER, Philippe MARTIN, Gilles SARNIN et Guillaume THIVEND,



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

Je me permets simplement de mettre en exergue 4 très grands serviteurs du basket ligérien qui ont souhaité prendre un peu de recul, et à qui nous devons énormément : Mme Annie ANDRE – Messieurs Yves JONEAUX – Claude THIOLLIÈRE – Pierre THIOLLIÈRE. Mille mercis à vous !

Le Comité de la Loire, ce sont des élus qui travaillent pour le basket et ce sont des clubs qui font vivre le basket ligérien. Je tenais vraiment à vous féliciter vous bénévoles, dirigeants de clubs, pour ce que vous avez accompli pendant ces 6 mois : garder le lien avec vos licenciés, faire preuve d'imagination, de créativité, travailler d'arrache-pied à préparer la saison 2020/2021 avec toutes les incertitudes qui pèsent sur nous, avec toutes les difficultés liées aux contraintes imposées par la situation sanitaire. Vous bénévoles, dirigeants de clubs vous méritez nos applaudissements, et tout notre respect.

Au Comité nous avons essayé de vous aider du mieux possible en gardant le lien par le biais du BO, du site, des réseaux sociaux, par des visio pour vous aider pour les licences et pour le PSF. Nous avons organisé 4 bureaux et 2 Comités Directeurs en visioconférence pour rester mobilisés et pour que tous les élus aient le maximum d'infos. Pour une fois, bénis soient les moyens de communication actuels qui nous ont permis de rester connectés, mobilisés, informés.

Je sais que pour certains d'entre vous l'effort est insuffisant mais 55 000 euros d'aide aux clubs pour cette saison est le choix que nous avons fait en fonction de nos possibilités financières et de notre budget. Nous avons également fait le choix de privilégier les engagements des équipes jeunes et la formation des techniciens et des officiels.

Vous le savez aussi pour ceux qui ont demandé des délais de paiement, l'écoute et la réponse du trésorier Antoine BEAL, ont été à la hauteur de ce que vous demandiez. Et elles continueront de l'être. Les élus du Comité ne sont pas « hors sol ». Nous sommes ou nous avons tous été bénévoles dans un club, et aujourd'hui plus que jamais nous mesurons les difficultés actuelles et celles qui nous attendent demain.

Enfin malgré le confinement et les difficultés que nous rencontrons, nous avons maintenu le projet d'embaucher un cadre technique plus spécifiquement chargé du soutien aux clubs et des projets autres que la pratique sportive. Ce n'est pas un mais une cadre technique qui a rejoint l'équipe. Elle connaît bien le poste puisqu'elle occupait sensiblement le même au Comité du Rhône et elle connaît bien notre département puisqu'elle est joueuse dans un club de Haute-Loire. Mathilde merci de te lever, je vous présente notre nouvelle cadre technique Mathilde GEYSSANT.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

Je ne serai pas plus longue. Merci encore pour tout ce que vous avez fait et ce que vous faites encore aujourd'hui pour que vive le basket.

Des matchs amicaux ont déjà eu lieu et le week-end dernier nos sélections masculine et féminine U13 sont allés disputer un tournoi en Drôme/Ardèche.

Alors soyons optimiste et donnons-nous rendez-vous pour la reprise des championnats dès le 12 septembre pour le derby de NM2 dans cette commune entre l'ULR/Pontoise et Feurs, le 19 pour la reprise des championnats de Ligue et les Coupes de France et le 26 pour nos championnats départementaux.

Je vous remercie et à très vite autour d'un terrain de basket ! »

Claudine ZENTAR

Présidente du Comité de la Loire de Basketball

CONSULTATION À DISTANCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Secrétaire Générale Annie ANDRE nous donne ensuite les résultats de la consultation à distance de l'Assemblée Générale.

REPORT DE L'AG AU-DELA DU 15 JUILLET & PROROGATION DU MANDAT DES ÉLUS :

Nombre total des voix de l'AG : 13 669

Nombre de votants : 12 474

	OUI	NON	Ne se prononce pas
Acceptez- vous de reporter l'Assemblée Générale électorale initialement prévue le 26 juin 2020.	12 394	0	80
Acceptez-vous qu'au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, l'Assemblée Générale se déroule au-delà du 15 juillet 2020 ?	12 188	206	80
Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des membres du Comité Directeur fixés à 4 ans jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale fixée en septembre 2020.	12 359	115	



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

PROROGATION DU MANDAT DES DÉLÉGUÉS À L'AG FFBB :

Nombre total des voix de l'AG : 10 860

Nombre de votants : 9 506

	OUI	NON	Ne se prononce pas
Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des délégués préalablement désignés pour l'Assemblée Générale de la FFBB qui s'est tenue en octobre 2019 à Vittel, jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au Touquet le 17 octobre 2020 ?	9 391	115	0

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Claudine ZENTAR reprend la parole et présente le projet de transfert du siège social du Comité de la Loire. Le Comité a pour projet de devenir propriétaire de ses locaux et donc d'acheter un bâtiment à Saint-Etienne ou en périphérie. Un groupe de travail sera formé afin de trouver le lieu adéquat pour réaliser ce projet.

Comme précisé dans les statuts, le transfert du siège social en dehors de la commune de Saint-Etienne doit être soumis à la validation de l'Assemblée Générale.

Résultat du vote :

10 822 pour

1 178 contre

731 blancs

**Le transfert du siège social en dehors de la commune de Saint-Etienne
est validé par l'Assemblée Générale.**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

RAPPORT MORAL

[RAPPORT MORAL COMPLET EN ANNEXE 1]

Annie ANDRÉ, Secrétaire Générale du Comité, présente ensuite le rapport moral. Elle indique que pour le Comité de la Loire, il s'agit d'une première que cette Assemblée Générale se tienne en septembre.

Le nombre de licenciés dans la Loire est de 13 685 dont 5 865 en 345 équipes seniors et 473 équipes jeunes. A cela il faut rajouter 316 équipes de mini basket plus les sections baby. Ce qui fait un total d'environ 1000 équipes dans le département

12 CTC ont vu le jour, fruit du rapprochement de 32 clubs.

Au vu des arrêts des compétitions, aucun palmarès pour cette année sportive. Le retour au jeu s'est fait progressivement en suivant tous les protocoles indiqués.

La grande nouveauté de cette année est la dématérialisation des licences et pour ce faire, 16 visioconférences ont eu lieu et 150 personnes rencontrées. Félicitations pour leur investissement.

Annie ANDRÉ conclue en effectuant divers remerciements (Fonctionnaires d'état, FFBB, ligue, annonceurs, sponsors, salariés du Comité). Elle remercie aussi les clubs et souhaite bonne chance aux futurs élus.

L'Assemblée Générale n'ayant pas de questions concernant le rapport moral,

Claudine ZENTAR, Présidente du Comité demande d'approbation du Rapport Moral.

Résultat du vote :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT FINANCIER

[RAPPORT FINANCIER EN ANNEXE 2]

Antoine BEAL, Trésorier Général du Comité, accompagné du Commissaire aux Comptes, Monsieur Bruno FAURE, présente le bilan financier du Comité pour cette année écoulée

Les comptes arrêtés au 31 mars 2020 présentaient un solde positif de 547 015 €.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES

[RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES EN ANNEXE 3]

BUDGET PRÉVISIONNEL

Antoine BÉAL, Trésorier Général du Comité présente le budget prévisionnel pour l'année à venir. Il explique notamment la perte anticipé résultant de l'aide qui va être mise en place pour accompagner les clubs dans cette période difficile.

PRODUITS		CHARGES	
PRODUCTION VENDUE	862000	ACHATS	504000
dont :		dont :	
LICENCES	560000	LICENCES ET MUTATIONS	482000
MUTATIONS ET T	82000	AFFILIATIONS	21000
AFFILIATIONS	23000		
ASSURANCE AIG	40000	AUTRES ACHATS	200160
COTISATION DEPARTEMENTALE	23000	dont :	
ENGAGEMENTS	67000	LOCATION ST ETIENNE	19000
AMENDES / PENALITES	15000	LOCATION ROANNE	11600
CAMP D'ÉTÉ	0	LOCATION PHOTOCOPIEUR	13100
		HONORAIRES	13500
		CAMP ÉTÉ	0
SUBVENTION D'EXPLOITATION	63000	IMPOTS ET TAXES	3200
dont :		SALAIRES ET TRAITEMENTS	132000
PARTENARIAT	12000	CHARGES SOCIALES	35000
DEPARTEMENT	36000	BUDGET COMMISSIONS	80400
DDCS	15000	dont	
REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	5000	MINI BASKET	6000
		ARBITRE	15000
PRODUITS FINANCIERS	2300	FAITES DU BASKET	5000
		TECHNIQUES	44400
		EVENEMENTIEL	10000
		FINALES	0
		AMORTISSEMENT	4000
TOTAL DES PRODUITS	932300	TOTALES DES CHARGES	958760
PERTES	26460		



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

L'Assemblée Générale n'ayant pas de questions concernant le budget prévisionnel, Claudine ZENTAR, Présidente du Comité demande d'approbation du budget prévisionnel.

Résultat du vote :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS À L'AG ÉLECTIVE DE LA FFBB

Un vote était ensuite demandé afin d'élire les délégués à l'Assemblée Générale élective de la fédération.

Seuls deux candidatures ont été reçues pour 3 postes :

- Madame ZENTAR Claudine
- Madame DELLA SAVIA Nadine.

Un vote à main levée a donc été proposé et accepté par l'Assemblée Générale

Résultat du vote :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Nadine DELLA SAVIA et Claudine ZENTAR sont élues délégués du Comité à l'Assemblée Générale élective de la FFBB.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR 2020-2024

Présentation des candidats au Comité Directeur.

N°	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE	CLUB	- 26 ANS	MEDECIN
1	FARINA	MARIE	17/03/1990	F	LA RICAMARIE AL		
2	GANIVET	MATHILDE	06/03/1998	F	FIRMINY LE MAS	OUI	
3	GONTHIER	JACKY	05/08/1950	M	CHARLIEU AL		
4	LA MELA	DAVID	30/08/1976	M	LORETTE BC		
5	LERISSEL	SIMON	23/01/1995	M	ST HEAND BC	OUI	
6	MAURIN	GERARD	21/06/1947	M	ST CHAMOND BASKET VALLEE DU GIER		
7	MONCORGE	GERALDINE	09/08/1972	F	ST ROMAIN LA MOTTE AS		
8	MURE	DOMINIQUE	25/03/1964	M	ANDREZIEUX BOUTHEON LOIRE SUD		
9	PEYRET	EMILIE	09/04/1987	F	ST CHAMOND BASKET VALLEE DU GIER		
10	PICQ	CELINE	20/07/1971	F	AVENIR ST ROMAIN LE PUY BASKET		
11	PIOT	JACQUES	10/03/1962	M	SORBIERS TALAUDIERE BASKET		
12	RICHIER	EMMANUEL	19/08/1985	M	ST CHAMOND BASKET VALLEE DU GIER		
13	SANFILIPPO	GILLES	11/07/1968	M	ST GENEST LERPT AL		
14	VINCENT	DENIS	16/11/1966	M	COISE ST DENIS BC		
15	ZENTAR	CLAUDINE	21/07/1957	F	CD42 HORS ASSOCIATION		
16	ANDRE	BERNARD	28/04/1955	M	ST ETIENNE COTE CHAUDE		
17	AOUAREM	ABELAZIZ	13/05/1968	M	CHARLIEU AL		
18	BEAL	ANTOINE	11/01/1945	M	ANDREZIEUX BOUTHEON LOIRE SUD		
19	BEAL	MARTINE	24/07/1952	F	CD42 HORS ASSOCIATION		
20	BERAUD	JEAN-JACQUES	29/07/1954	M	ELAN VAL D'AIX		
21	BERAUD	PAULINE	31/07/1983	F	LE GERGNE JA		
22	BOURGEON	JEAN-FRANCOIS	16/07/1961	M	PERREUX AIGLONS		
23	CHATELARD	CEDRIC	18/12/1994	M	ROCHE BASKET AL	OUI	
24	COUZON	KEVIN	27/04/1993	M	UNIEUX BC		
25	DARCON	SANDRA	18/12/1973	F	ST ROMAIN LA MOTTE AS		
26	DELLA SAVIA	DANIEL	31/01/1966	M	ROANNE CHORALE		
27	DELLA SAVIA	NADINE	08/10/1969	F	COTE ROANNAISE ALLIANCE BASKET		



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DE LA FFBB

Jean-Pierre HUNCKLER, vice-président et Trésorier Général de la Fédération de Basket-Ball prenait ensuite la parole. Ce dernier nous disait son intérêt pour les élus du Comité présent et avait une pensée émue pour Noël GRANGE pour le travail entrepris et l'organisation de l'Assemblée Générale de la FFBB à Saint-Etienne en 2017.

Monsieur HUNCKLER dit le plus grand bien du comité de la Loire, il parle de "grand comité", salue le travail des élus et félicite pour les finances saines. Il ajoute qu'en général, le basket Français est bien géré.

Monsieur HUNCKLER déclare que le budget prévisionnel de la Fédération sera en baisse de 6 millions d'euros ce qui assurément aura un impact sur la saison.

En ce qui concerne le retour au jeu, la fédération note une évolution de 1,6% de licenciés à ce jour. Le basket est le premier sport féminin en France et la Loire est bien au-dessus de la moyenne nationale.

Il déclare qu'il y a actuellement 480 dossiers à l'étude dans le cadre du PSF (Projet Sportif Fédéral)

Concernant l'arrêt des championnats suite à la pandémie, Monsieur HUNCKLER déclare que 36 heures de réunion ont eu lieu afin de gérer au mieux la crise. D'ailleurs peu de clubs ont fait appel de cette décision en Tribunal Administratif. Nous sommes actuellement dit-il : « sur une phase de reprise qui doit se faire en souplesse, avec psychologie ». Il est impératif de démarrer la saison pour le bien de tous (fédération, ligues comités, bénévoles, jeunes plus anciens).

Un travail est actuellement effectué afin de pouvoir repartir sur des bases saines et avec un protocole pour les joueurs COVID.

Monsieur HUNCKLER déclare enfin que les engagements seront reportés d'un mois minimum pour les équipes engagés en championnat de France.

Monsieur HUNCKLER termine en souhaitant une bonne saison à tous et en remerciant tous les bénévoles pour leur travail.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE ARA

Olivier BLATRIE, président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basket-ball, remercie d'abord toutes les personnes présentes. Il souligne la bonne dynamique du basket ligérien notamment les efforts effectués en matière de 3X3 et de basket santé. Néanmoins, il pense qu'un effort doit être apporté au niveau du basket loisir.

Monsieur BLATRIE dit que la Ligue aidera le comité en matériel (ballons, ordinateur,...) et félicite ensuite la Loire pour les efforts fait en matière d'arbitrage et formation d'arbitre.

Il termine son discours en nous souhaitant une bonne saison et remercie les bénévoles du basket.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

INTERVENTION DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Geoffrey LUYA, Conseiller Technique Fédéral du Comité, présente la réforme de la formation initiale des techniciens. (Voir Annexe 4)

La fin de la session 2019-2020 se fera en septembre. Une phase de transition se déroulera d'octobre à décembre 2020 et une nouvelle session de formation de cadres démarrera en janvier 2021.

La nouvelle formation des cadres proposera trois Brevets Fédéraux certifiés : BF enfants, BF jeunes et BF adultes. Ces trois brevets donneront accès au CQP.

Quant à l'ancienne mouture d'initiateur, les admis pourront avoir accès au CQP.

Concernant cette nouvelle formation, il faudra un minimum de 6 stagiaires pour un maximum de 20.

Pierre THIOLIÈRE, président de la commission technique, intervient ensuite pour dire que 70 stagiaires étaient inscrits sur les 2 formations cadres de cette année.

Il est posé la question de la gratuité de ces formations pour la saison prochaine qui sera mise en place par le Comité. L'inscription coûte 160 € à payer à la Ligue. La part du Comité est de 140 € et 20 € pour la ligue.

En fin de saison, le comité remboursera sa quote-part. Quant à la ligue, cette question est toujours en suspens.

RÉSULTAT DE L'ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR 2020-2024

Nombre de voix théoriques : 13 684

Nombre de voix présentes : 12 731

Suffrages exprimés : 11 480

Bulletins nuls ou blancs : 1 251

<u>FEMMES</u>		
MONCORGÉ Géraldine	11 480 voix	élue
BÉRAUD Pauline	11 480 voix	élue
DARCON Sandra	11 480 voix	élue



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

PICQ Céline	11 365 voix	élue
FARINA Marie	11 355 voix	élue
DELLA SAVIA Nadine	11 283 voix	élue
BÉAL Martine	11 124 voix	élue
ZENTAR Claudine	11 087 voix	élue
PEYRET Émilie	11 020 voix	élue
<u>- 26 ANS</u>		
GANIVET Mathilde	11 365 voix	élue
LÉRISSEL Simon	10 130 voix	élu
CHATELARD Cédric *	9 829 voix	non-élu
<u>AUTRES MEMBRES</u>		
BÉRAUD Jean-Jacques	11 203 voix	élu
BOURGEON Jean-François	11 141 voix	élu
SANFILIPPO Gilles	11 046 voix	élu
VINCENT Denis	10 865 voix	élu
BÉAL Antoine	10 735 voix	élu
RICHER Emmanuel	10 732 voix	élu
LA MELA David	10 275 voix	élu
MURE Dominique	9 976 voix	élu
CHATELARD Cédric *	9 829 voix	élu
AOUAREM Abdelaziz	9 763 voix	élu
PIOT Jacques	9 703 voix	élu
COUZON Kévin	9 687 voix	élu
DELLA SAVIA Daniel	9 660 voix	élu
GONTHIER Jacky	5 979 voix	non-élu
ANDRÉ Bernard	4 281 voix	non-élu
MAURIN Gérard	4 234 voix	non-élu

* -26 ans non-élu automatiquement reversé avec les autres membres



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

ÉLECTION DU-DE LA PRÉSIDENT-E DU COMITÉ

Les membres élus du comité Directeur se retire alors afin d'élire le ou la président(e) du Comité de la Loire.

Une seule candidature, Madame Claudine ZENTAR.

Résultats du vote :

Votes pour : 22

Abstentions : 2

Claudine ZENTAR est élue présidente du Comité de la Loire de Basket-ball.

Allocution de la Présidente :

« Mesdames, Messieurs je vous remercie beaucoup. Je suis un peu émue car je suis peut-être la présidente sortante mais c'est la 1ère fois que je suis élue à l'issue d'une Assemblée Générale !

Permettez-moi de penser en ce jour à 4 personnes qui m'ont permis de passer de présidente d'un club à présidente du comité.

Tout d'abord celui qui m'a accueilli quand j'ai été élue en 2004 en me demandant pourquoi je ne l'avais pas prévenu que j'allais candidater. Oui ça m'avait un peu refroidi je l'avoue, mais après j'ai toujours pu compter sur sa grande intégrité, sa très grande connaissance et son amour du basket ligérien. Monsieur Gérard Laurent, très grand merci à toi !

Comment ce soir ne pas penser à Noël Grange. Sans verser dans un féminisme exagéré, force est de reconnaître qu'il fut le 1er président du CD42 à nommer une femme Secrétaire Générale et le 1er, avec son vice-président de l'époque Pierre Thiolière, à penser et dire qu'une femme pouvait le remplacer à la présidence du CD42. Je n'ai pas ici le temps de m'étendre sur toutes ses qualités, mais je n'oublie notamment pas tout ce qu'il m'a appris sur sa dernière année de présidence.

Enfin, vous l'avez remarqué, des élus qui ne se représentaient pas, ont quitté la scène. Je ne vais pas dire que la cohabitation au sein du Comité a été un long fleuve tranquille. Mais soyez assurés Annie et Pierre que je mesure à sa juste valeur ce que vous avez apporté au basket ligérien, et à quel point travailler à vos côtés, m'a permis de progresser. Je ne vous en remercierai jamais assez.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

J'aurais aimé partager le verre de l'amitié avec vous tous, mais consignes sanitaires obligent, nous ne terminerons pas comme d'habitude par ce moment oh combien important d'échanges et de convivialité. Nous le regrettons tous, et surtout nous espérons vraiment que tout ceci ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir.

Les 4 années à venir nous les avons déjà préparées. Nous y avons réfléchi avec les élus sortants, et les nouveaux candidats, et l'organigramme du comité ne demande plus qu'à être validé par les élus vendredi prochain s'ils en sont d'accord.

Je souhaite vivement, et je sais que je ne suis pas seule, que ces 4 années qui arrivent soient placées sous le signe de l'aide et du soutien aux clubs.

Les clubs qui ont fait appel à nous parce qu'ils avaient un projet de CTC, parce qu'ils avaient des problèmes relationnels au sein du club, parce qu'ils avaient des problèmes avec la municipalité, parce qu'ils avaient besoin d'aide pour leurs techniciens, tous ces clubs peuvent le dire : les élus et les salariés du comité ont répondu présents et ont apporté toute l'aide qu'ils pouvaient.

Malheureusement, vous êtes très peu, trop peu à considérer que le Comité, ses élus, ses salariés sont à votre service, au service du basket ligérien que vous faites vivre.

Malheureusement vous ne voyez trop que le rôle de gendarme du comité. Oui il ya des règlements que nous nous devons de faire respecter pour garantir l'équité de nos championnats. Mais cela ne veut pas dire que nous sommes obtus. Chaque année nous nous réunissons en avril pour réfléchir aux modifications à apporter aux règlements, modifications non pas pour vous embêter, mais parce qu'elles nous semblent nécessaires au vu des retours que nous avons eu, au vu aussi de l'évolution du basket et de la société dans laquelle nous vivons. Mais sans règlement, croyez-vous vraiment que nous fonctionnerions bien ?

Depuis 6 mois, et plus particulièrement pendant le confinement, nous avons fait preuve de solidarité, d'entraide. Il me semble essentiel que cela continue !

Si dans 4 ans, nous refaisons une enquête auprès des clubs et qu'au lieu des 80% de clubs qui ne veulent pas faire appel à nous, il n'y en ait plus que 20%, alors j'estimerai que notre projet aura été entendu.

Je le répète à chaque fois mais il n'y aura pas un comité fort, reconnu nationalement sans clubs forts, solides. Et attention quand je parle de clubs forts, je ne pense pas forcément à nos clubs phares qui ont des équipes en championnat de France, mais bien aux clubs petits, moyens, gros, ruraux, semi ruraux ou urbains, qui ont une base solide, un projet de développement, des bénévoles investis ! Nous avons besoin de tous, du club de Mars au club de l'ULR Pontoise !

Le Comité c'est vous, alors ne l'oubliez pas et pensez à faire appel à nous en cas de difficultés, de besoin, de projets. Nous sommes prêts !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

| ST JUST ST RAMBERT – 04/09/2020 |

Soyons solidaires, respectueux les uns des autres et que l'entraide ne soit pas un vain mot.

Vous allez repartir dans vos clubs affronter les difficultés actuelles et nous serons à vos côtés, n'en doutez pas !

A très vite pour enfin pouvoir partager le verre de l'amitié dans des buvettes qui auront réouvertes, et ce après avoir joué, officié, regardé un beau match de basket !

Courage à tous ! Et Merci encore ! Bonne soirée et bon week-end avec quelques matchs amicaux au programme »

Claudine ZENTAR,
Présidente du Comité de la Loire de Basket-ball

L'Assemblée Générale n'ayant pas de questions ou commentaire supplémentaires pour les élus du CD42, la Présidente, Claudine ZENTAR, propose de clore cette Assemblée Générale 2020.

Dominique MURE,
Secrétaire de séance

Claudine ZENTAR,
Présidente du Comité de la Loire de Basket-ball